Nations Unies S/2011/702



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 novembre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 novembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité, en date du 30 mai 2007, et à son annexe, relatives à la création du Tribunal spécial pour le Liban (« le Tribunal spécial »). En application du paragraphe 5 d) de l'article 2 de l'annexe, il me revient de nommer les juges internationaux du Tribunal spécial sur recommandation d'un jury de sélection que j'établirai après en avoir avisé le Conseil de sécurité. Le jury de sélection se compose de deux juges siégeant ou ayant siégé dans un tribunal international et du Représentant du Secrétaire général.

J'informe par la présente le Conseil de sécurité de mon intention de nommer un jury de sélection conformément aux dispositions susmentionnées, afin de pourvoir au remplacement du juge Antonio Cassese (Italie), juge international siégeant à la Chambre d'appel et ancien Président du Tribunal spécial, qui est décédé le 21 octobre 2011. Le jury de sélection s'attachera également à établir une liste de trois ou quatre candidats qualifiés qui pourraient être nommés à bref délai au cas où d'autres sièges de juge deviendraient vacants au Tribunal spécial dans un avenir proche. Le Bureau des affaires juridiques a entamé les démarches de recherche des deux juges qui seront appelés à siéger au jury de sélection. Ils y seront rejoints par mon Représentant, qui sera soit Mme Patricia O'Brien, Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques, Conseillère juridique, soit M. Stephen Mathias, Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-58785 (F) 101111 101111



